

La rupture des négociations Anglo-Françaises

La rupture des négociations met en grand émoi les quelques journaux libéraux...

M. L. Simonin, dans la France, après avoir pénétré dans la situation que M. Houvier...

On a rompu les pourparlers avec l'Angleterre pour donner raison aux filateurs et aux tisseurs...

Voilà pour les producteurs. Protégés contre la concurrence du dehors, ces industriels pourrissent...

M. Simonin va un peu loin, il nous semble, en disant que les industriels de notre région pourrissent...

N'est-il pas évident au contraire que plus l'Angleterre ferme ses portes au commerce français...

Or, toute réduction de salaires tendrait à provoquer des grèves aussi préjudiciables à l'ouvrier qu'au patron.

M. Simonin dit encore : « Il faut battre ces aveugles et ces ignorants par leurs propres armes... »

Si la conclusion du traité tel que le veulent les Anglais nous est favorable, elle leur est donc préjudiciable...

M. Simonin veut-il nous persuader que l'Angleterre est assez dénuée de sens commercial, qu'elle en arrive à se flâcher de ce que nous refusons...

Le traité franco-espagnol. On télégraphie de Madrid, 3 janvier. « Le ministre des finances a réuni à ses collègues, réunis en conseil, que les négociations pour le traité de commerce franco-espagnol, auront sous peu un résultat favorable... »

Les résultats du rachat des chemins de fer en Allemagne. L'Économiste français publie sous ce titre des renseignements pleins d'intérêt...

Le gouvernement allemand avait fondé de grandes espérances sur le rachat par l'Etat des lignes jusqu'alors exploitées par des Compagnies et sur la création d'un ministère des chemins de fer qui en était la conséquence...

Aujourd'hui, après une expérience de plusieurs années, on peut se rendre compte de l'efficacité du système préconisé par M. de Bismarck. Les tarifs sont-ils unifiés ? Ont-ils été simplifiés ?

Le gouvernement a-t-il réalisé les économies promises au public ? Le commerce, l'industrie et les contribuables ont-ils eu à louer le rachat ? Le gouvernement a-t-il mis à exécution ses plans d'amélioration qui devaient placer les lignes allemandes au-dessus des lignes des autres pays d'Europe.

Une très intéressante discussion qui vient d'avoir lieu au Reichstag nous permet de répondre à ces questions. Dans la séance du 5 décembre, le député Schröder a demandé qu'on étât la loi sur les chemins de fer, qui déjà devait être déposée à la dernière session, et il a constaté que la question n'avait pas fait un pas depuis deux ans.

Une commission avait été nommée pour étudier la réforme des tarifs, surtout au point de vue de leur uniformité pour l'empire et les contrées limitrophes. Les travaux de la commission n'ont pas abouti, et le gouvernement a déclaré qu'une uniformité lui paraissait aussi difficile à appliquer dans le présent que dans l'avenir.

Repondant à M. Schröder, le commissaire du gouvernement, M. Korsi, a dû faire l'aveu que les travaux préparatoires pour une loi sur les chemins de fer n'étaient pas avancés. Avant de prendre une décision, le ministre voulait attendre la situation économique et les contributions et dans les circonstances actuelles il ne pouvait étendre par une loi, les attributions du ministre des chemins de fer.

Cette réponse embarrassée n'était pas faite pour donner satisfaction au Parlement. M. Berchemann est revenu à la charge. Il a exposé que le ministre des chemins de fer était réduit à l'impuissance. Soumis aux influences et aux fluctuations de la politique, il ne dispose d'aucune autorité.

C'est cette influence politique qui compromet la réforme des tarifs et empêche l'union des lignes allemandes avec les chemins de fer autrichiens. « La suppression des tarifs différenciés », a ajouté M. Berchemann, « a-t-elle amélioré notre situation ? En aucune façon ; le but de cette mesure, qui était de protéger nos producteurs, a complètement manqué. Berlin ne voit toujours de 2 à 3 millions de seigle étranger ; l'importation est toujours la même, mais la voie qui l'amène a changé ; ce n'est plus le chemin de fer, mais la navigation qui en est chargée. Le blé russe passe maintenant sur le Rhin. L'exportation pour l'Autriche se fait par eau au détriment de nos voies ferrées, etc. »

Le député Perrot a ensuite abordé la question de l'uniformité des tarifs. Il a démontré que rien n'avait été fait dans ce sens, et qu'à l'heure actuelle les tarifs étaient si nombreux qu'on ne pourrait les réunir dans un volume.

Il en existe plus de 1,000, et chaque jour on en crée de nouveaux. Il n'y a pas, au ministère, un bureau de renseignements capable d'éclairer les industriels sur l'application : « En France, a-t-il dit, en terminant, les tarifs se publient, réunis en un volume ; chez nous, on ne peut arriver à cette classification. »

L'espace nous manque pour analyser les discours des nombreux orateurs qui ont pris la parole, et qui tous ont été unanimes à condamner le système actuel. Cependant, les aveux de M. Sonnemann, qui s'est déclaré partisan de l'exploitation des chemins de fer par l'Etat, sont tellement instructifs, qu'il nous est impossible de ne pas en donner le résumé.

« Je ne fais pas compliment à la Prusse, a-t-il dit, pour son administration. Depuis qu'elle a racheté les chemins de fer, jamais on n'a entendu autant de plaintes et de réclamations. »

Le gouvernement a reconnu implicitement la justesse des critiques dont il était l'objet. Ses commissaires n'ont pu, ni résumer aucun des faits incriminés, ni relever une seule erreur de chiffres ou d'appréciation. A la fin, comme au début de la discussion, ils se sont réfugiés derrière de vagues promesses pour l'avenir, sans formuler un programme précis.

De l'ensemble de cette longue discussion, il ressort clairement que le rachat par l'Etat allemand des lignes exploitées par l'industrie privée a donné des résultats absolument contraires à ceux qu'on en attendait. On avait promis l'unification et la simplification des tarifs ; à l'heure actuelle les tarifs sont plus nombreux et plus compliqués que jamais.

La suppression des tarifs différentiels devait profiter aux producteurs nationaux, or, les produits étrangers arrivent comme par le passé et à meilleur compte sur les marchés allemands. Quant aux voyageurs, ils ne trouvent pas de réduction de tarifs.

L'expérience tentée par M. de Bismarck est donc concluante. Ce sont nos voisins qui l'ont faite à leurs dépens. Nous ne les plaignons pas, mais le résultat qu'ils ont obtenu ne doit nous donner aucune envie de les imiter.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France. Nous continuons à donner le résultat du recensement dans les communes du département du Nord.

En général les agents de la police conduisent plus souvent des ivrognes au poste que des voitures ou des chevaux. Le contraire est cependant arrivé hier soir. Vers 9 heures, un agent remarqua au coin des rues du Grand-Chemin et de l'Époule un cabriolet attelé d'un cheval, qui décrivait des cercles autour des arbres assésés inconnus dans la géométrie, mais bien plus inconnus encore aux cochers les mieux exercés.

Le cheval était seul avec la voiture. « Et voilà comment et pourquoi le véhicule a été conduit au poste. »

Aujourd'hui, après une expérience de plusieurs années, on peut se rendre compte de l'efficacité du système préconisé par M. de Bismarck. Les tarifs sont-ils unifiés ? Ont-ils été simplifiés ?

Le gouvernement a-t-il réalisé les économies promises au public ? Le commerce, l'industrie et les contribuables ont-ils eu à louer le rachat ? Le gouvernement a-t-il mis à exécution ses plans d'amélioration qui devaient placer les lignes allemandes au-dessus des lignes des autres pays d'Europe.

Une très intéressante discussion qui vient d'avoir lieu au Reichstag nous permet de répondre à ces questions. Dans la séance du 5 décembre, le député Schröder a demandé qu'on étât la loi sur les chemins de fer, qui déjà devait être déposée à la dernière session, et il a constaté que la question n'avait pas fait un pas depuis deux ans.

Une commission avait été nommée pour étudier la réforme des tarifs, surtout au point de vue de leur uniformité pour l'empire et les contrées limitrophes. Les travaux de la commission n'ont pas abouti, et le gouvernement a déclaré qu'une uniformité lui paraissait aussi difficile à appliquer dans le présent que dans l'avenir.

Repondant à M. Schröder, le commissaire du gouvernement, M. Korsi, a dû faire l'aveu que les travaux préparatoires pour une loi sur les chemins de fer n'étaient pas avancés. Avant de prendre une décision, le ministre voulait attendre la situation économique et les contributions et dans les circonstances actuelles il ne pouvait étendre par une loi, les attributions du ministre des chemins de fer.

Cette réponse embarrassée n'était pas faite pour donner satisfaction au Parlement. M. Berchemann est revenu à la charge. Il a exposé que le ministre des chemins de fer était réduit à l'impuissance. Soumis aux influences et aux fluctuations de la politique, il ne dispose d'aucune autorité.

quehal, Capelle, Templeuve, Lesquin, Lezennes, etc. Cette maladie étant contagieuse, les malades sont maintenus isolés. Le maire est intervenu, ainsi que la préfecture, et d.s mesures sont prises aussitôt pour arrêter le mal.

Jadis les propriétaires se montraient, avec raison, beaucoup moins empressés, car il arrivait souvent qu'on venait imposer toutes les bêtes de leurs étables, sans savoir quand ils toucheraient leurs indemnités. Ce n'est plus la même chose aujourd'hui, la nouvelle loi sur la police sanitaire des bestiaux est appliquée, les faits d'abattages, par suite de maladie, sont aussitôt constatés, et l'indemnité suit de près.

L'agriculture est-elle rassurée aujourd'hui sous ce rapport et elle approuve de plus en plus ce nouveau service que M. des Rotours, député du Nord, lui a rendu.

Un suicide à Lille. Hier après-midi, vers trois heures et demie, la rue Grande-Chaussée, à Lille, était inondée en empi par un suicide accompli sous les yeux de nombreuses personnes.

Un jeune employé de commerce, âgé de 19 ans, nommé Jean B..., se présentait, sous prétexte d'une visite de nouvelle année, à la maison de M. L..., où il avait déjà plusieurs reprises demandé en vain la fille en mariage.

« Au cours de la conversation, on en revint sur ce sujet délicat et la dame, pour satisfaire la curiosité de son jeune visiteur, lui signifia formellement qu'elle ne consentait à s'abstenir désormais de sa poursuite. Elle ajouta : « Jamais, vous n'épouserez ma fille que si vous m'avez fait perdre tout et brisé la dessus. »

« C'est bien votre dernier mot, madame ? » dit-il. « Non, mais vous ne pouvez pas vous en tenir là. Si vous ne donnez pas satisfaction à mes vœux, je me suicide. »

« Je le regrette ; mais vos obsessions sont inutiles. Jamais, je vous le répète, vous n'épouserez ma fille ! »

Les derniers mots étaient à peine prononcés que le jeune homme tira de sa poche un couteau-poignard, l'ouvrit rapidement et, avant que son interlocutrice put songer à s'y opposer, s'en porta un coup violent dans la région du cœur. Il tomba foudroyé et au premier regard on put constater que la mort avait été instantanée.

Après les premières constatations, le corps de Jean B... a été transporté au domicile de ses malheureux parents, qui habitent place du Concert.

On assure que B... ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales. Le nombre total des visiteurs du Salon de Lille a été de 7,321, et se décompose de la sorte : entrées à 1 franc 48,500 ; entrées à 50 centimes, 14,502 ; entrées à 25 cent., 2,546 ; entrées gratuites, 38,554.

La recette totale des entrées s'élevait à 262,846 fr. 70 ; et la recette de la loterie à 1,196,272 fr. Enfin il a été vendu 3,184 catalogues.

La totalité des achats faits au Palais-Martin, du 1er au 25 janvier, pour un montant de 490,883 francs. Sur ce nombre, l'Etat a acheté 20 ouvrages (pour 73,000 fr.), les musées 14 (pour 9,900 fr.) et les particuliers 147 (pour 153,283 francs).

Les tableaux exposés en commission au bénéfice du musée ont été : L'Année Carlo Zeno, de Maignan ; La Promenade des Sœurs, d'Amand Goussier ; L'Amour pique, statue de bronze, d'Iréc ; La Baigneuse, dessin de Jules Millet ; Les Cœurs de chiens, dessin d'Henri Regnier ; Le cri de Waterloo et Le Défilé nocturne, dessins de Raffet ; Environs d'Abbeville et Le petit train de la gare, de Paul Huet ; La Descente du Beffroi de Lille, dessin colorié de Boldouin.

Outre ces achats, un certain nombre d'œuvres ont été données à la ville de Lille, à l'occasion de l'Exposition, ce sont : La maison de Thérese, de Salomé, et le Sarcophage de Comerre (don de l'Etat) ; Servitude des papiers, de Laurence (don de Mme Marquet) ; Le Portement de Croix, dessin de Timothée de Fombelle ; Le Tour du monde, de Luc-O. Merson (don de M. Olivier Merson) ; La tache Chénob, de Jean Desbrosses ; la maquette en cire de la statue de Marguerite de Flandre, de Grisevald ; et deux œuvres fortes d'Appian (don des auteurs).

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Jeudi soir, 7 janvier, à 8 heures 1/2, dans la salle de la Société de Géographie, sous la présidence de M. Guillot, ont eu lieu les travaux de la séance.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — Pour parer à l'engorgement inévitable de lettres et de journaux, le service des postes a été renforcé pendant le renouvellement de l'année, l'administration des postes a renforcé son service de 15 facteurs adjoints rien que pour une ville de Lille.

Un boulanger de la rue Saint-André, à Lille, a eu l'idée, à l'occasion des fêtes, de faire une coquette, pesant 100 kilogrammes, et de la mettre en loterie. L'heureux gagnant fut un marchand de légumes, de la rue de Valenciennes, qui n'ayant pas d'enfant, offrit son lot appartenant à l'hospice général.

Lundi soir, vers neuf heures, la nommée E. Merchez, 81 ans, veuve de M. Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 1er JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 2e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 3e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 4e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 5e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 6e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 7e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 8e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 9e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 10e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 11e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 12e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 13e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 14e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 15e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 16e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 17e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 18e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 19e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 20e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 21e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 22e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 23e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 24e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 25e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 26e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 27e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 28e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 29e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 30e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 31e JANVIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 1er FÉVRIER. — Marcelle Adrien, rue de Valenciennes, 22 ans, Verkindère, 1. — Herman Vincent, rue de la Fosse-aux-Chèvres, 2, cour de l'Algue d'or, 9. — Victor Chéreau, Les Couques-Haies, cour d'Artois, 10. — Henri Florin, rue de l'Hommelet, cour Filpo, 16. — Joseph Ollivier, rue de la Cour Escalade, cour Sichelbous, rue Desbrosses, 14, cour Debruyne. — Auguste Scamps, rue de Lille, 4, cour Lemaire.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX DÉCLARATIONS DE NAISS